

validation de l'année & semestres invalidés

Par **Delph**, le **17/04/2006** à **08:58**

Bonjour

J'ai entendu dire que si on validait qu'un semestre sur 2, on pouvait passer à l'année suivante est ce vrai ? Image not found or type unknown **shock** Il me semblait que c'était 70% de validé avec le système AJAC, besoin de confirmation avec la réforme LMD merci Image not found or type unknown
Joyeuses Paques !! Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **17/04/2006** à **11:34**

hello

je crois qu'avec le LMD on ne peut plus passer AJAC

en tout cas pour passer AJAC il faut valider 70% de tes matières

valider un seul des deux semestres n'est pas suffisant

Par **Stigma**, le **17/04/2006** à **16:17**

Il ne suffit pas d'avoir la moyenne générale, avec la réforme LMD, pour valider son année ?
Il me semblait que les UE se compensaient entre elles, et qu'il en était de même pour les semestres, non ?

Par **Yann**, le **17/04/2006** à **16:44**

Il me semble que c'est en effet le cas.

Par **Delph**, le **17/04/2006** à **18:22**

Oui je pense que les 2 semestres se compensent genre 8 au 1er et 12 au second, mais ma question c'était par exemple 10 et 9, j'ai une copine qui disait que du temps qu'on en validait

un on était sûr de passer avec la reforme LMD ce qui m'a étonné d'om ma question, il me semblait bien que non ce qui m'a été confirmé

Par **Cynthia**, le **18/04/2006** à **10:05**

alors

pour passer dans l'année suivante il faut avoir la moyenne générale (logique), elle se compense entre les différentes unités et les deux semestres.
les unités se compensent en elles memes, et les matieres se compensent au sein d'une unité

pour passer en "enjambement" (attention le terme n'existe plus avec la réforme lmd), il faut soit : avoir validé un semestre a 10/20 (donc valider un semestre sur les deux), soit avoir 30/60 credits européens.

Donc vous passer dans l'année supérieure, avec des matieres dites "dettes" ou quelque chose dans le genre, que vous repassez en meme temps que votre année supérieur

voilà

Par **keridil**, le **20/04/2006** à **19:44**

:)

Salut ! Image not found or type unknown

je crois que c'est aussi un peu plus compliqué...

Il me semble qu'effectivement, un étudiant ayant validé un seul semestre peut passer dans l'année suivante, mais il garde un semestre de retard...

Par exemple, dans ma fac, il y a des étudiants qui, en deuxième année (2004-2005) avaient validé leur premier semestre et pas le second, et bien a la rentrée 2005, ils étaient en troisième année pour le premier semestre, et de nouveau en deuxième année pour le second semestre.

En bref, ils gardent un semestre de retard, mais poursuivent leur cursus (le redoublement total d'une année n'est plus obligatoire en cas d'échec pour un seul semestre).

Il est vrai que c'est spécial, et très étonnant (après, il y a toujours un décalage d'un semestre, c'est un cursus un peu bancal !), mais apparemment, c'est l'apport du [b:3gqj4wcw]LMD, qui se comprend en semestre et plus en année universitaire[/b:3gqj4wcw]

Voilà, j'espère avoir été compréhensible !

:))

(PS : c'est tiré de l'expérience de camarades malheureux, donc c'est du vrai de vrai ! Image not found or type unknown)

)

Par **sabine**, le **20/04/2006** à **20:07**

:lol:

Chez nous (si j'ai tout compris!! Image not found or type unknown) si on a 10 de moyenne générale sur l'année on passe de toute manière. Sauf que si l'on a pas validé tous les UV, il faut repasser celles que l'on a pas eu. Je sais pas si c'est compréhensible non plus!

Par **Cynthia**, le **25/04/2006** à **12:18**

comme le dit si bien [b:3blvwrwi]Kéridil[/b:3blvwrwi] [i:3blvwrwi]LMD, qui se comprend en semestre et plus en année universitaire

[/i:3blvwrwi]

c'est tout l'avantage et l'inconvénient de la réforme LMD

après se retrouver en troisième année avec des matières de première et deuxième année ...

:roll:

Image not found or type unknown

Par **Pisistrate**, le **26/04/2006** à **05:47**

L'enjambement est certainement tentant, mais je crois qu'il ne peut être bénéfique que dans une minorité de cas où l'étudiant(e) a planté son année du fait de difficultés universitaires ou personnelles particulières.

La validation d'une unité avec tout juste la moyenne est elle aussi risquée puisqu'elle oblige à faire un parcours sans faute dans le reste des unités.

Par **frakhtal**, le **14/05/2006** à **17:36**

Heu.. si je comprend bien, il est impossible -depuis la réforme LMD- de se retrouver dans une situation où une année universitaire entière serait bloquée juste pour passer certaines matières (voire même une seule..?) du premier ou du deuxième semestre? par ex, droit civil du 1er semestre pas validé et droit public du 2e semestre pas validé non plus = devoir retourner en cours jusqu'à la fin de l'année suivante, et donc deux fois 4,5 heures par semaine pendant 3 mois?

Par **akhela**, le **14/05/2006** à **18:18**

en fait c'est beaucoup plus compliqué que cela, puisque la chose a été négociée université par université. Ce qui est valable à Nancy ne l'est pas forcément à Toulouse. Pour plus de renseignement sur Toulouse, va à la corpo droit ou AES (en AES demande Rechval si il y traîne encore il doit être au courant) et demande à parler aux élus UFR.

Par **Delph**, le **18/06/2006** à **19:45**

Hallo !

:roll:

Je me permets de relancer le sujet... Image not found or type unknown

Si je récapitule, pour les étudiants de [b:39fu7yk4]Nancy[/b:39fu7yk4]:
bien que la réforme LMD soit appliquée, il y a toujours compensation entre les unités des 2 semestres, suppression de la double moyenne et rattrapages maintenus en septembre (au moins pour cette année) et passer AJAC est encore possible, c'est bien ça ?

Image not found or type unknown Merci Image not found or type unknown

:cry:

Courage pour ceux qui ont encore des exams (comme moi... Image not found or type unknown) !!

Par **Delph**, le **29/06/2006** à **11:20**

:arrow:

:lol:

Image not found or type unknown je vois que cela reste encore flou pour pas mal d'entre nous cette réforme Image not found or type unknown
de toute façon, j'ai décidé de ne pas faire tout un tas de calcul, j'attends les résultats et puis on

verra bien Image not found or type unknown